



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-45960>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **26-45960**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Angers Loire Metropole (49)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Conventions de participation « Prévoyance » et « Complémentaire santé » pour les collectivités et organismes adhérents à la centrale d'achat d'Angers Loire Métropole

Description : Conventions de participation « Prévoyance » et « Complémentaire santé » pour les collectivités et organismes adhérents à la centrale d'achat d'Angers Loire Métropole

Identifiant de la procédure : c25abf81-f99f-4920-b2c0-d02801edf84d

Identifiant interne : CA26DRHPKCONVPART

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 66512000 Services d'assurances accidents et maladie

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 66512200 Services d'assurance maladie

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La présente consultation est lancée en application du décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011. A l'issue de cette consultation, la Centrale d'achat Angers Loire Métropole pourra souscrire une ou deux conventions de participation avec le ou les attributaires. Chaque convention est attribuée séparément. L'acheteur

peut, à tout moment, déclarer sans suite la procédure au sens des articles R2185-1 et R2185-2 du code de la commande publique. L'acheteur se réserve le droit de négociier mais pourra également attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. En cas de négociation, l'acheteur adressera un courrier par l'intermédiaire du profil acheteur aux 3 candidats les mieux classés et n'ayant pas été éliminés à l'issue d'une première analyse des offres. Les négociations pourront porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix. A titre indicatif, les rencontres de négociation se dérouleraient semaine 38, sur convocation envoyée par l'intermédiaire du profil acheteur. Si des incertitudes demeurent à l'issue des rencontres, la négociation pourra être poursuivie afin de permettre le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse.

Base juridique :

Autre

Décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 - Décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Convention prévoyance

Description : Convention prévoyance

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66512000 Services d'assurances accidents et maladie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66512200 Services d'assurance maladie

Options :

Description des options : Le marché est conclu pour une durée de 6 ans à compter du 1er janvier 2027. Il pourra être prorogé pour des motifs d'intérêt général pour une durée ne pouvant excéder 1 an et se terminera au plus tard, le 31 décembre 2033.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 72 Mois

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Réalisation d'objectifs sociaux

Description : Participation à la protection sociale complémentaire des agents territoriaux

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Nature et étendue des garanties - Qualité des clauses contractuelles : coefficient 3,5 Les besoins sont définis précisément dans le cahier des charges. Aussi le candidat qui présentera une offre sans réserve ni amendement obtiendra la note maximum. Pour les candidats qui présenteront des réserves ces dernières seront jugées au regard de l'incidence de celles-ci.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Prix

Description : Tarification : coefficient 3,5 Ce critère sera jugé sur la base de la prime TTC. Le calcul de la prime TTC sera effectué par application du prix unitaire sur la dernière assiette de prime connue. Les tarifications seront prises en compte et elles seront affectées des coefficients de pondération définis dans les documents de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Modalités et procédure de gestion des dossiers, et notamment des sinistres, par l'entreprise d'assurance, la mutuelle ou l'institution de prévoyance et /ou l'intermédiaire : coefficient 1 Ce critère sera noté à partir des réponses apportées par le candidat à l'annexe « convention de gestion »

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Maitrise financière : coefficient 2 Ce critère sera noté à partir des réponses apportées par le candidat à l'annexe « convention de gestion ».

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://alm.marches-securises.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/07/2026 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat; référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA; recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat); recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui traite les offres : Angers Loire Metropole (49)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Convention Complémentaire santé

Description : Convention complémentaire santé

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66512000 Services d'assurances accidents et maladie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66512200 Services d'assurance maladie

Options :

Description des options : Le marché est conclu pour une durée de 6 ans à compter du 1er janvier 2027. Il pourra être prorogé pour des motifs d'intérêt général pour une durée ne pouvant excéder 1 an et se terminera au plus tard, le 31 décembre 2033.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 72 Mois

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Réalisation d'objectifs sociaux

Description : Participation à la protection sociale complémentaire des agents territoriaux

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Nature et étendue des garanties - Qualité des clauses contractuelles : coefficient 3,5 Les besoins sont définis précisément dans le cahier des charges. Aussi le candidat qui présentera une offre sans réserve ni amendement obtiendra la note maximum. Pour les candidats qui présenteront des réserves ces dernières seront jugées au regard de l'incidence de celles-ci.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Prix

Description : Tarification : coefficient 3,5 Ce critère sera jugé sur la moyenne des tarifications TTC. Les candidats devront impérativement répondre à la demande de tarification selon toutes les catégories d'âges, de personnes et formules de garantie. La moyenne des tarifications selon toutes les catégories d'âge, de personnes et formules de garantie sera effectuée avec un arrondi à 2 chiffres après la virgule

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Modalités et procédure de gestion des dossiers, et notamment des sinistres, par l'entreprise d'assurance, la mutuelle ou l'institution de prévoyance et /ou l'intermédiaire : coefficient 1 Ce critère sera noté à partir des réponses apportées par le candidat à l'annexe « convention de gestion »

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Maitrise financière : coefficient 2 Ce critère sera noté à partir des réponses apportées par le candidat à l'annexe « convention de gestion ».

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://alm.marches-securises.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/07/2026 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat; référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA; recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat); recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui traite les offres : Angers Loire Metropole (49)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Angers Loire Metropole (49)

Numéro d'enregistrement : 24490001500011

Adresse postale : BP 80011

Ville : Angers cedex 02

Code postal : 49020

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Adresse électronique : marches.dag@angersloiremetropole.fr

Téléphone : +33 024105581

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.angersloiremetropole.fr/la-metropole/marches-publics/index.html>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Centrale d'achat qui acquiert des fournitures et/ou des services destinés à d'autres acheteurs

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Nantes

Numéro d'enregistrement : 17440005100010

Adresse postale : 6 ALLEE DE L'ILE GLORIETTE

Ville : Nantes

Code postal : 44000

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone : +33 025510100

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://nantes.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1c596dbf-4f0a-43e8-bd15-9c6c0e2bd1cc - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 06/05/2026 à 17:11

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/05/2026